

JUL 17 1979



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALECONSEIL  
DE SÉCURITÉDistr.  
GÉNÉRALE

A/34/349

S/13432

3 juillet 1979

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-quatrième session

Point 51 de la liste préliminaire<sup>x</sup>

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTE

SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT

LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION

DES TERRITOIRES OCCUPÉES

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-quatrième année

Lettre datée du 3 juillet 1979 adressée au Secrétaire général par  
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la  
Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la politique de harcèlement et de perturbation de la vie scolaire et universitaire pratiquée systématiquement par Israël à l'encontre des habitants arabes de la rive occidentale du Jourdain. Depuis qu'il a occupé les territoires arabes en juin 1967, Israël se livre à une guerre physique et morale odieuse en vue de détruire les établissements d'enseignement et les centres culturels arabes sur la rive occidentale du Jourdain, en particulier l'Université de Beir Zeit.

La liste des incidents énumérés ci-après ne comporte que les événements récents qui s'inscrivent dans une longue série d'actes odieux commis par les Israéliens à l'encontre du monde scolaire et universitaire. Cette guerre, principalement axée sur la ville de Beir Zeit, ses environs et son université, vise à anéantir l'enseignement arabe sur la rive occidentale du Jourdain.

1. L'Université de Beir Zeit a été fermée par les autorités militaires israéliennes le 2 mai 1979, pour une période indéterminée, sous le prétexte que l'Université constitue une menace pour la sécurité d'Israël.
2. Il est interdit aux 1 100 étudiants de pénétrer sur le campus, les lignes téléphoniques de la ville de Beir Zeit et de l'Université ont été coupées et les magasins de la rue principale ont été fermés.
3. Au cours de la visite du Président Carter dans la ville de Jérusalem occupée, d'importantes forces israéliennes, commandées par le Gouverneur militaire de la rive occidentale, ont pénétré dans la ville de Beir Zeit et quatre étudiants arabes ont été lâchement tués par les soldats israéliens. Le couvre-feu a été imposé dans la ville et toutes les personnes de sexe masculin âgées de plus de 14 ans ont subi un interrogatoire.

4. Le 4 mai 1979, le Gouverneur militaire israélien a donné des instructions tendant à empêcher les étudiants de pénétrer sur le campus de l'Université jusqu'à nouvel ordre et de nombreux étudiants ont été arrêtés.

5. Le matin de ce même jour, un groupe de voyous israéliens venant de la colonie de peuplement de Heve Tzuf, toute proche, a tiré sur un groupe d'étudiants arabes à l'entrée de l'Université. Un étudiant a été grièvement blessé. Les autorités militaires n'ont toujours pas traduit le coupable israélien en justice.

6. Le 7 mai 1979, des écoles secondaires dans les villes de Ramallah, Halhul et Naplouse ont été fermées pour une période indéterminée. Un grand nombre d'étudiants ont été arrêtés et pour des milliers d'entre eux l'année universitaire est perdue.

7. En outre, l'Université de Bethléem a été fermée pour quatre jours et nombre de ses étudiants ont été arrêtés, interrogés et torturés.

Je tiens également à porter à votre attention les pratiques oppressives des Israéliens dirigées contre les établissements d'enseignement de la rive occidentale : on veut abaisser les normes très élevées de l'enseignement qu'ils dispensaient bien avant l'occupation israélienne.

1. Les étudiants en pédagogie ne peuvent recevoir la formation pratique dans les écoles secondaires requise pour l'obtention de leurs diplômes.

2. Les universités arabes ne peuvent recruter des professeurs étrangers pour renforcer leurs effectifs.

3. Depuis 1974, les universités arabes n'ont pu mettre en oeuvre leurs programmes de formation pédagogique.

4. Les autorités israéliennes ont refusé à l'Université de Beir Zeit l'autorisation de construire des bâtiments dans la ville de Ramallah, l'empêchant ainsi d'ouvrir des salles de conférence dans cette ville.

5. Contrairement à toutes les lois en vigueur en Jordanie, l'Université de Beir Zeit, après l'occupation, a été obligée de payer plus de 46 000 dollars de droits de douane pour du matériel pédagogique. L'Université a également versé 20 000 dollars de droits de douane pour de l'acier importé destiné à la construction.

Il ressort de tout ceci que les Israéliens poursuivent une politique bien arrêtée visant à affaiblir progressivement les établissements d'enseignement et la culture arabes sur la rive occidentale du Jourdain. Or, plus de 6 000 Arabes de la rive occidentale et de la bande de Gaza devraient achever leurs études secondaires à la fin de l'année scolaire en cours. Ils espèrent poursuivre leurs études dans les universités de la région mais les portes de l'enseignement supérieur risquent fort de leur être fermées l'année prochaine. Les trois universités de la rive

occidentale du Jourdain, à savoir les Universités de Beir Zeit, Al-Najah et Bethléem ne peuvent accueillir plus de 1 500 étudiants chaque année.

Les faits susmentionnés sont portés à votre attention eu égard à une déclaration faite par le Ministre israélien de la défense, Ezer Weizman (déclaration reproduite dans le New York Times du 3 juillet 1979) selon laquelle l'Université de Beir Zeit serait autorisée à rouvrir ses portes en septembre prochain. Apparemment Israël n'est pas avare de promesses.

Je vous prie instamment d'user de tous les moyens à votre disposition pour faire en sorte que l'Université puisse à nouveau fonctionner sans être en but à l'oppression, aux harcèlements et aux perturbations de la part des Israéliens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 51 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Conseiller,  
Chargé d'affaires par intérim,  
(Signé) George Y. SHAMA

-----